-=-=- MAIRIE DE LABRUGUIERE -=-=-

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le TREIZE MARS à VINGT heures *le Conseil Municipal de la Commune de LABRUGUIERE dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de* Madame Pascale LABROUSSE

PRÉSENTS : David CUCULLIERES, Maire, Corinne VALLES, Vincent ROBERT, Pascale LABROUSSE, Didier PHILIPPOU, Bérengère JULIEN, Anne-Marie NEGRE, Jean-François SOLSONA, Claudine CAVAILLES, Jean-Paul GAUTRAND, Nathalie FABRE, Anne HOSATTE, Xavier BOCCALON, Christine DORI-ZIEGLER, Philippe JULIEN, Sophie DUBOIS, Jérémie LEMOINE, Jean-François GARCIA, Carole GAU et Christopher MAGALHAES.

REPRÉSENTÉS *:*

Fabienne MACHADO	***procuration à***	***Corinne VALLES***
Jean-Pierre CORNET	***procuration à***	***Anne-Marie NEGRE***
Pascal HUC	***procuration à***	***Vincent ROBERT***
Bénédicte CAILLE	***procuration à***	***Anne HOSATTE***

EXCUSÉE : Elisabeth FORCA-JOURDES,

ABSENTS : Florence CARIN, Antoine FAHY, Guillaume CHABAL et Stéphanie MALLET

SECRETAIRE DE SEANCE : Claudine CAVAILLES

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- **Convention de répartition des frais de scolarité 2024/2025 entre la Ville de Castres et la Ville de Labruguière**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver et de signer la convention relative aux frais de scolarité avec la Ville de Castres pour les élèves domiciliés sur la commune de Labruguière.

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

- **Convention de répartition des frais de scolarité 2024/2025 entre l'école Calandreta et la Ville de Labruguière**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver et de signer la convention relative aux frais de scolarité avec la Ville de Castres pour les élèves domiciliés sur la commune de Labruguière.

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

- **Dénomination de voies**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les dénominations « Impasse Robert Schuman » et « Impasse Dunoyer De Segonzac »

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIÈRES

- **Présentation et vote des comptes de gestion concernant :**
 - **Budget Principal**
 - **Budget Pompes Funèbres**
 - **Budget Cinéma**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les comptes de gestion pour les différents budgets

Monsieur le Maire procède au vote :

1. Budget Principal : 19 voix Pour et 5 voix Contre *(S. Dubois, J. Lemoine, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes) ;*

2. Budget des Pompes Funèbres : 19 voix Pour et 5 Abstentions *(S. Dubois, J. Lemoine, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes)* **;**

3. Budget du Cinéma : 23 voix Pour et 1 Abstention *(C. Magalhaes).*

- **Présentation et vote des comptes administratifs concernant :**
 - **Budget Principal**
 - **Budget Pompes Funèbres**
 - **Budget Cinéma**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les Comptes Administratifs pour les différents budgets

Monsieur le Maire procède au vote :

1. Budget Principal : ***18 voix Pour et 5 voix Contre*** *(S. Dubois, J. Lemoine, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes) ;*

2. Budget des Pompes Funèbres : ***18 voix Pour et 5 Abstentions*** *(S. Dubois, J. Lemoine, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes) ;*

3. Budget du Cinéma : ***22 voix Pour et 1 Abstention*** (C. Magalhaes).

- **Affectation du résultat**
 - **Budget Principal**
 - **Budget Pompes Funèbres**
 - **Budget Cinéma**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les affectations de résultat en section de fonctionnement pour les différents budgets

Monsieur le Maire procède au vote :

1. Budget Principal : 19 voix Pour et 5 voix Contre *(S. Dubois, J. Lemoine, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes)* **;**

2. Budget des Pompes Funèbres : 19 voix Pour et 5 Abstentions *(S. Dubois, J. Lemoine, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes) ;*

3. Budget du Cinéma : ***avec 22 voix Pour et 2 Abstention*** *(JF. Garcia et C. Magalhaes).*

- **DETR 2025 :**
 - **Crèche : Importantes réparations et restructuration de l'aménagement intérieur**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver cette demande de DETR pour les travaux de la crèche

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

- **DETR 2025 :**
 - **DECI : Création d'un nouveau Point d'Eau Incendie (PEI) – « Ganès »**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver cette demande de DETR pour la création d'un PEI à Ganès

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

- **EPF : Conventions de portage et de mise à disposition : terrain sis « Les Malautiès »**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver la convention de portage n°170 et la convention de mise à disposition du terrain

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée **19 voix Pour et 5 voix Contre** *(S. Dubois, J. Lemoine, JF. Garcia, C. Gau et C. Magalhaes)*

AFFAIRES FONCIÈRES

- **Bilan des cessions et acquisitions foncières – Exercice 2024 :**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'approuver le bilan annuel des cessions et acquisitions

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

CADRE DE VIE – RÉSEAUX – ENVIRONNEMENT

- **Certification de la Gestion Forestière Durable des forêts (PEFC)**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- De renouveler son engagement dans la certification de la gestion forestière durable des forêts

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

- **La Lande Basse : convention des servitudes Commune de Labruguière / ENEDIS**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la signature de la convention de servitude avec ENEDIS

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération est adoptée à l'unanimité

URBANISME

- **Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public au droit de la parcelle AH0250 – Angle avenue Général de Gaulle / Avenue Jean Moulin**

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'autoriser la désaffectation et le déclassement de cette parcelle AH0250

Monsieur le Maire procède au vote :
La délibération à l'unanimité

DELEGATION

(Arrêtés, conventions, marchés publics, paraphés par le Maire selon la délégation de compétence, autorisée par le Conseil Municipal du 18/06/2020 - Art L 2122 du CGCT)

Le 20/12/2024 : Décision du Maire de signer le marché pour la requalification urbaine et paysagère du secteur d'En Thibaud avec GUINTOLI SAS pour un montant de 261 456,90 € HT

Le 28/01/2025 : Arrêté portant autorisation d'occupation temporaire – Berges du Thoré - à Monsieur MORLA pour enfouir un dispositif d'irrigation pour les besoins de son activité de maraîchage du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029

Le 19/02/2025 : Décision du Maire de signer une convention d'occupation temporaire sur la période 2024-2026 pour l'utilisation gratuite des installations sportives de la commune par le Collège de la Montagne Noire, en contrepartie, le Département du Tarn s'engage à majorer sur les mêmes périodes les aides départementales accordées dans le cadre du FDT

Le 19/02/2025 : Décision du Maire de signer le contrat de prestations fourrière avec la SAS Lenoir Centre Auto

Le 19/02/2025 : Arrêté concernant la régie de recettes « Fourrières de véhicules » entrée en vigueur de ces tarifs fixée au 19 février 2025

Nous allons vous donner lecture des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune a décidé de ne pas exercer son Droit de Préemption :

Décision du 17 décembre 2024 sur le bien cadastré section H n° 1217, 1215, sis 78, route du Coquelicot Blanc – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 décembre 2024 sur le bien cadastré section AB n° 111, sis 13, rue du 4 septembre – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 18 décembre 2024 sur le bien cadastré section H n° 1529, 1530, 1531, 1532, 1158, sis 208, chemin des Vignes – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 janvier 2025 sur le bien cadastré section C n° 1813, sis 1, impasse d'En Fabre – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 janvier 2025 sur le bien cadastré section AE n° 89, sis 3, rue de Lattre de Tassigny – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 22 janvier 2025 sur le bien cadastré section AI n° 194, sis 18, avenue Dunoyer de Segonzac – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 28 janvier 2025 sur le bien cadastré section AD n° 61, sis 25, avenue François Mitterrand – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 04 février 2025 sur le bien cadastré section K n° 441, 491, 848, sis 59, chemin de l'Usine – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 février 2025 sur le bien cadastré section I n° 673, 617, sis 130, impasse Fontbernard – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 11 février 2025 sur le bien cadastré section G n° 1539, sis 5, impasse Jean Dieuzaide – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 février 2025 sur le bien cadastré section A n° 286, 288, 294, sis 14, rue du Commerce – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 20 février 2025 sur le bien cadastré section AB n° 56, sis 4, rue Castelmoutou – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 24 février 2025 sur le bien cadastré section AC n° 121, sis 29, avenue Henri Simon – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 25 février 2025 sur le bien cadastré section G n° 1795, 1791, 1787, sis 104, impasse des Boches – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 07 mars 2025 sur le bien cadastré section AI n° 93, sis 5, rue Edouard Manet – 81290 LABRUGUIERE

La séance est levée à 21 h 10